

## **Cours de perfectionnement pour coordinateur/trice de sécurité (CoSec-CP2)**

<b>Description du cours</b>	Formation continue sur les sujets <ul style="list-style-type: none"> <li>● technique de présentation</li> <li>● bases légales CoSec</li> <li>● ergonomie à la place de travail</li> <li>● protection contre l'incendie dans l'entreprise</li> </ul>
<b>But de la formation continue</b>	Les participants/es apprennent comment effectuer de simples formations pour leurs collaborateurs/trices dans leur entreprise. Ils/elles apprennent ce que la fonction du/de la CoSec signifie du point de vue juridique. Les bases fondamentales de l'ergonomie aux places de travail ainsi que les principes et le contrôle de la protection contre l'incendie de l'entreprise sont transmis aux CoSec.
<b>Groupe cible</b>	Coordinateurs/trices de sécurité avec cours de base.
<b>Conditions préalables</b>	Les coordinateurs/trices de sécurité ont suivi le cours de base chez la sgesa/fenaco sécurité au travail.
<b>Support de cours</b>	Les supports de cours vous seront remis le jour du cours.
<b>Lieu des cours</b>	Hôtel du Léman, ch. de la Fontaine 2, 1805 Jongny
<b>Durée du cours</b>	1 jour
<b>Certificat</b>	Attestation de participation au cours
<b>Dates et inscription</b>	Vous trouverez les dates des cours dans FIT – Secteurs – Sécurité au travail ou sur le site web <a href="http://www.bglaw.ch">www.bglaw.ch</a> . Sur ces deux plateformes vous pouvez directement vous inscrire on-line.